

À retenir de notre consultation avec les jeunes

Dans le cadre du déploiement de l'Unité de pratique intégré en santé mentale des jeunes de 12-25 ans et de l'arrivée imminente d'Aire-Ouverte au CIUSSS du Centre-Ouest-de-L'île-de-Montréal, l'IU-SHERPA mène actuellement une évaluation des technologies et modes d'intervention en santé et services sociaux (ETMISSS) pour tirer des apprentissages des expériences des autres réseaux de services intégrés jeunesse (RSIJ) à l'international. Afin de nous assurer d'adapter ces apprentissages au contexte de nos jeunes au Québec, nous avons consulté deux groupes de six jeunes en mai 2021 pour avoir leur avis sur les points saillants de la littérature.

Voici ce qu'elles et ils avaient à dire...

Choisir ses services

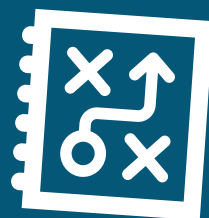
Que ce soit dans une clinique, au CLSC, dans un organisme communautaire ou dans un lieu de Drop-In, les préférences varient d'une personne à l'autre, selon leurs expériences antérieures. Cependant, pour tous.tes, le point de service influence le choix de consulter.

« Je crois que pour bien comprendre nos problèmes nous devons d'abord être à l'aise avec l'endroit »



Trouver la bonne porte

La raison principale qui peut dissuader un.e jeune de consulter, c'est de ne pas savoir où aller et comment s'y prendre pour que l'on réponde à son besoin. Il est nécessaire que la « porte d'entrée » soit connue et accessible.



Lien avec l'intervenant

Pour se sentir bien dans un service et suffisamment en confiance pour s'ouvrir, le lien qui se noue entre un.e jeune et son intervenant.e est ce qu'il y a de plus déterminant. Garder un même intervenant pivot durant toute la trajectoire est cruciale selon les jeunes consulté.e.s.

« Les intervenants ont un don. Ils avalent tout notre méchant »



Au cœur des décisions

La majorité des jeunes aimeraient être plus impliqués dans les décisions sur leurs services par les intervenant.e.s.

Plusieurs considèrent également primordiales d'impliquer des jeunes dans la gestion et la planification des services, par exemple via des comités consultatifs et la présence de jeunes dans les comités décisionnels.



Impliquer les parents ?

Pour les jeunes consulté.e.s, la décision d'impliquer un parent devrait revenir en tout temps au jeune. Si pour certain.e.s, l'implication des parents est positive, pour d'autres, les parents nuisent à l'intervention en étant porteur de certains tabous pour la santé mentale, en niant ou minimisant ce que le jeune ressent ou en monopolisant l'intervenant.e.

Ce respect de la confidentialité est déterminant dans la confiance qu'un.e jeune accorde à son intervenant.e.



Réduire l'attente

Un temps d'attente de une à deux semaines au maximum convient à la majorité des jeunes, alors qu'un temps de plus de quatre semaines est inacceptable.

« c'est ridicule, c'est comme si on attend pour aller bien »

